

www.alternatives-economiques.fr

Alternatives Economiques



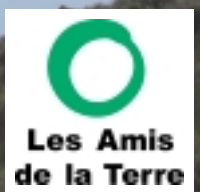
Ecrivez
à votre
banquier!

NUMÉRO 245 bis ■ MARS 2006 ■ 2 €

Quand les banques se disent vertueuses page 4 **Des sociétés à responsabilité limitée** page 7 **France : tout reste à faire** page 9 **Campagne, mode d'emploi** page 10

**ELLES FINANCENT
LA POLLUTION,
L'EFFET DE SERRE,
LA DÉFORESTATION...**

**LES BANQUES
DOIVENT
PASSER
AU VERT**



www.amisdela terre.org

Ce tiré à part a été réalisé par Alternatives Economiques pour le compte des Amis de la Terre, dans le cadre de la campagne « Banques françaises : épargnez le climat ».

Avec le soutien de : Réseau action climat France, Greenpeace France, Attac, Négawatt, Comité de liaison énergies renouvelables (Cler), Fédération Artisans du monde, SOS Loire Vivante.

Et de : La Nef, Anper-TOS, Confédération paysanne, Action consommation, Action nature, Agir ici, Bretagne vivante, CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du tiers monde), Crid, Enda Europe, Franche-Comté nature environnement, Frapna, Gabas nature et patrimoine, Gret, Graine Ile-de-France, Hélio international, Initiatives pour un autre monde (Ipam), Mirabel, Peuples solidaires, Puy-de-Dôme nature environnement, Réseau foi et justice Afrique-Europe, Réseau sortir du nucléaire, Ritimo Sherpa, Survival-International, Les amis de la Terre International, BankTrack.

Les Amis de la Terre sont une association loi 1901 de protection de l'homme et de son environnement. Créés en 1970, ils sont agréés par le ministère de l'Ecologie. Ils agissent pour la création de sociétés durables, en remettant en cause les modes actuels de production et de consommation, car ils sont insoutenables. Cela à travers différentes campagnes sur l'énergie, les forêts, l'agriculture, la finance, la responsabilité sociale des entreprises... Les Amis de la Terre sont membres de Friends of the Earth International, la plus grande fédération mondiale de protection de l'environnement. Présente dans 72 pays, elle compte 1,5 million de membres.

RÉDACTION

28, RUE DU SENTIER 75002 PARIS, TEL. 01 44 88 28 90.
COURRIEL : redaction@alternatives-economiques.fr

Pour joindre directement votre correspondant, composez le 01 44 88 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.

Fondateur, conseiller de la rédaction : DENIS CLERC

Directeur de la rédaction : PHILIPPE FREMEAUX (28 90)

Rédacteur en chef : GUILLAUME DUVAL (28 92)

Rédacteurs en chef adjoints : SANDRA MOATTI (95 36),

CHRISTIAN CHAVAGNEUX (27 38)

Secrétaire général de la rédaction : DANIEL SALLES (28 98)

Agir, Association des lecteurs : CLAIRE ALET-RINGENBACH

Secrétariat de rédaction, iconographie :

CHARLOTTE CHARTAN (95 37), MARTINE DORTÉE (27 37),

NATHALIE ZEMMOUR-KHORSI (28 96)

Relations extérieures : VERONIQUE ORLANDI (28 90)

Directrice commerciale : HELENE REITHLER (27 33)

Assistante commerciale : AÏSSATA SECK (28 97)

Publicité, directeur de clientèle : JÉRÉMY MARTINET (27 34)

Chef de publicité : NICOLAS CHABRET (27 35)

ABONNEMENTS-FABRICATION

12, RUE DU CAP-VERT, 21800 QUÉTIGNY, TEL. 03 80 48 10 25

COURRIEL : abonnements@alternatives-economiques.fr

Rédacteurs graphistes : ODILE AL DAGHISTANI,

ISABELLE COURTY, CHRISTINE ROUGEOT

Directeur administratif et financier : FRANÇOIS COLAS

Photo couverture : CLER

Imprimerie : BIALEC (NANCY)

Edité par SCOP-SA ALTERNATIVES ECONOMIQUES.

RC 84 B 221 DIJON, SIRET 330 394 479 00043.

Directeur de la publication : PHILIPPE FREMEAUX

CPPAP 0309 184446 - ISSN 0247-3739

DEPÔT LEGAL À PARUTION

© Alternatives Economiques. Toute reproduction, même partielle, des textes, infographies et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.



Agissons pour responsabiliser les banques



Les grandes banques françaises figurent parmi les plus puissantes au monde et dégagent des bénéfiques records, mais aucune d'entre elles ne met en œuvre, pour l'instant, de politique environnementale digne de ce nom. C'est ce que montre une étude que Les Amis de la Terre viennent de publier. Et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé de les interpeller. Demandons des comptes à ces grands établissements : pourquoi Dexia, « la banque du développement durable », accorde-t-elle des prêts à une entreprise

aussi opaque que le géant pétrolier russe Lukoil, dont un projet situé en Lituanie menace un site classé patrimoine mondial de l'humanité ? Et dénonçons les incohérences : la Caisse d'épargne annonce, dans son rapport annuel, « s'inscrire dans le développement durable », mais déclare simultanément aux Amis de la Terre que la protection de l'environnement est peu attractive pour les banques du fait de « la faible rentabilité d'un tel investissement ». Les citoyens n'acceptent plus un tel écart entre les paroles et les actes.

Travaillons également en direction des pouvoirs publics : ils doivent légiférer et imposer des normes contraignantes. Aujourd'hui, les banques adoptent des chartes diverses et variées, mais leurs approches volontaires n'offrent pas de garantie de mise en œuvre. Et aucun mécanisme ne permet à une victime de la construction d'un barrage au Laos, d'un oléoduc au Tchad ou en Azerbaïdjan de se retourner contre BNP Paribas, le Crédit agricole ou la Société générale qui ont pourtant financé ces projets.

Cette nécessaire réorientation de l'action des banques ne concerne pas seulement les pays du Sud. Chacun d'entre nous peut demander à son banquier pourquoi son établissement ne propose pas de prêts attractifs pour financer les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique ! Le pari est ambitieux, mais pas impossible à gagner : dans une situation de concurrence forte, les banques craignent pour leur réputation. Jouons de cette arme pour les obliger à prendre leurs responsabilités à l'égard de la planète ! ■

Les Amis de la Terre

Quand les banques se disent vertueuses

Avec les « Principes d'Equateur », les banques privées déclarent lier le financement de grands projets au respect de critères sociaux et environnementaux. A suivre de près.



François Daburon - Pictur@ank

Construction de l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan. Mauvaise gestion des risques environnementaux, répression des opposants au projet conduit par BP et faiblesse des indemnités n'ont pas empêché les banques « Equateur » de signer les prêts.

Exercice pratique : demandez à votre banquier s'il propose des prêts avantageux pour financer l'isolation de votre habitation, ou un livret d'épargne dédié à des projets écologiques. » Cette invitation, en forme de boutade, est adressée à tous les détenteurs d'un compte chèques par Les Amis de la Terre. L'organisation non gouvernementale (ONG) environnementaliste vient de lancer une campagne en direction des banques françaises pour les amener à adopter un comportement plus responsable en matière de développement durable.

L'objectif est triple : obtenir des banques qu'elles financent davantage les énergies renouvelables et les économies d'énergie, notamment en créant des produits bancaires attractifs (voir page 9) ; les pousser à réduire leurs propres émissions de gaz à effet de serre ; et, surtout, les amener à réduire l'impact environnemental qu'elles engendrent indirectement lorsqu'elles placent l'argent de leurs clients dans des projets industriels, en particulier au Sud et dans le secteur des hydrocarbures, car c'est par ce biais qu'elles ont aujourd'hui un rôle très négatif.

La plupart des banques françaises financent certes les énergies renouvelables, mais leurs engagements dans ce domaine restent très faibles et, surtout, elles n'offrent pas de conditions de prêt particulières par rapport aux autres secteurs industriels. Seuls le groupe Banques populaires, Dexia et la Société générale ont mis en place des financements spécifiques, mais pour des volumes, là encore, bien modestes.

Pour les investissements dans l'éolien, le Crédit agricole était placé au huitième rang mondial, selon un rapport des Amis de la Terre Etats-Unis

BANQUES ET ENVIRONNEMENT

portant sur les années 1998-2003. En tête par rapport aux autres prêteurs hexagonaux, mais bien loin derrière les banques espagnoles, grands gagnants du palmarès mondial du financement de ce secteur. En revanche, le Crédit agricole était, sur la même période, la première banque privée du monde en matière d'investissements gaziers.

Un engagement volontaire

Le Crédit agricole (Calyon, depuis la fusion avec le Lyonnais) est aussi la seule banque française – pour l'instant – à adhérer aux Principes d'Equateur. De quoi s'agit-il ? Depuis les années 90, les banques privées jouent un rôle croissant dans le financement des infrastructures énergétiques au Sud et dans les ex-pays de l'Est ; elles tendent même à prendre le pas sur les banques publiques internationales. En octobre 2002, la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque mondiale en charge du financement du secteur privé, invitait les grandes banques à une discussion sur la gestion des problèmes sociaux et environnementaux liés à leurs investissements. L'enjeu : pousser les banques commerciales à adopter les normes de la SFI.

Tous les projets financés par cette dernière sont classés en trois catégories, A, B ou C, selon l'ampleur des risques. Pipelines, forages et terminaux pétroliers, grands barrages appartiennent à la catégorie A, qui impose un dispositif de prévention plus exigeant que pour les deux autres catégories : la réalisation d'une étude d'impact social et environnemental (à la charge de l'emprunteur), l'information et la consultation des populations et l'adoption de mesures tant pour prévenir les risques analysés que compenser les préjudices pour la population.

Peu après cette réunion, en juin 2003, ABN Amro (Pays-Bas), Barclays (Royaume-Uni), Citigroup (Etats-Unis) et WestLB (Allemagne) rédigeaient les Principes d'Equateur. Cette charte, qui adopte les critères de financement de la SFI, a été immédiatement signée par dix banques, rapidement rejointes par d'autres. En février 2006, quarante banques, totalisant 80 % des prêts alloués au financement des grands projets à l'échelle internationale, étaient signataires.

Les Principes d'Equateur représentent, à la différence des normes du bailleur public qu'est la SFI, un engagement purement volontaire. Reste qu'y adhérer, c'est accepter de s'ex-

poser à la critique. Certaines banques, surtout celles qui ont initié la démarche, prennent du coup l'affaire au sérieux. « *Nous avons rejeté un projet gazier en Amérique latine parce que les compensations pour les personnes déplacées n'étaient pas satisfaisantes. Notre client a dû revoir sa copie, indique André Abadi, qui supervise la mise en œuvre des Principes d'Equateur au siège hollandais d'ABN Amro. En 2005, nous avons refusé deux projets hydroélectriques et trois autres concernant une aciérie, une entreprise forestière et une mine d'or. Le respect des Principes a pesé dans cette décision.* » Même si, admet-il, « *d'autres raisons ont également joué* ».

Un manque de transparence

Les banques d'Equateur qui pratiquent une certaine transparence,

comme ABN Amro, sont cependant minoritaires. Beaucoup, parmi celles qui ont pris le train en marche, se bornent à signer une charte sans guère donner d'informations sur ce qu'elles font réellement pour la mettre en œuvre. Un argument pour celles qui refusent aujourd'hui de s'engager dans la démarche. « *Le manque de clarté concernant l'application de ces principes empêche les banques signataires de les mettre en œuvre de façon cohérente* », plaide BNP Paribas, « *qui, de son côté, soulignent Les Amis de la Terre, n'a rendu publique aucune politique d'investissement précise* ». La procédure actuelle de révision des normes de la SFI pousse également la banque française, comme bien d'autres, à se tenir à l'écart : « *Notre groupe refuse de dépendre de l'action unilatérale de la SFI dans la révision de ses propres normes.* » Bien que contestable ●●●

Sakhaline II : l'épreuve de vérité

● Conduit par Shell, Sakhaline II est le plus gros projet gazier et pétrolier intégré de la planète. Coût : 20 milliards de dollars.

Outre une plate-forme offshore (déjà réalisée), il prévoit la construction, sur cette île russe située au nord du Japon, d'un gazoduc et d'un oléoduc terrestres de 800 km jusqu'à un terminal où seront construites des installations de liquéfaction.

Une étude d'impact a été soumise en décembre dernier à la population. Au terme de 120 jours de consultation, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd), l'un des principaux prêteurs publics, devrait rendre son avis. « *Je crains que si elle donne son feu vert, les banques Equateur, telles ABN Amro ou ING, ne suivent* », s'inquiète Johan Frijns, coordinateur de BankTrack, un observatoire des pratiques sociales et environnementales des banques, créé en 2002 par

Iacok Pallikavitz - Gamma



Sakhaline. Les banques « Equateur » vont jouer leur crédibilité sur ce projet contesté notamment par les pêcheurs.

une coalition d'organisations non gouvernementales (1). « *Notre engagement reste à l'étude et nous prendrons notre décision indépendamment de la Berd* », défend pour sa part André Abadi, le « monsieur Principes d'Equateur » d'ABN Amro. Le dossier est sensible. En août 2004, sous la pression des institutions financières internationales, Shell a accepté la désignation d'un comité scientifique. Celui-ci a conclu à la nécessité de déplacer une plate-forme de forage située au beau milieu d'une zone où viennent

se nourrir les derniers spécimens de baleines grises occidentales. Une espèce qui risque d'être définitivement rayée de la surface de la planète. Mais d'autres points noirs entachent le projet, notamment la faiblesse du dispositif prévu en cas de marée noire (révélé lors de l'échouage d'un navire sur la côte en septembre 2004) ou la quasi-absence de consultation des populations autochtones lors des études préalables.

(1) Dont Les Amis de la Terre, Rainforest Alliance Network, WWF Royaume-Uni et la Déclaration de Berne.

BANQUES ET ENVIRONNEMENT

●●● – les normes de la Banque mondiale reflètent un consensus interétatique –, la réponse de BNP Paribas exprime une légitime préoccupation. Si les normes de la SFI sont revues à la hausse, les banques suivront-elles ? Dans l'hypothèse inverse, la plus probable selon Les Amis de la Terre, les Principes d'Equateur survivront-ils ? Les banques les moins exigeantes pourraient se satisfaire de normes au rabais, mais les autres pourraient prendre leurs distances à l'égard de principes jugés trop laxistes et qui pourraient ternir leur réputation.

pointé la répression dont ont fait l'objet les opposants au projet, la faiblesse des indemnités et la mauvaise gestion des risques environnementaux (BP, a rapporté le *Sunday Times*, aurait caché un rapport technique selon lequel le revêtement anticorrosif retenu ne garantissait pas l'étanchéité du pipeline). Ces faits n'ont pas empêché des banques d'Equateur de signer le prêt, comme ABN Amro, Citibank, Dexia et quelques autres.

S'il est difficile de les juger sur des engagements trop récents pour pouvoir être appliqués au projet BTC, déjà

vail au sein des entreprises financées ou de leurs sous-traitants. Il est difficile d'agir dans ce domaine. Certes, il est permis de montrer du doigt AXA, comme le fait l'ONG flamande Netwerk Vlaanderen. Le banquier et assureur français gère, essentiellement pour le compte de ses clients, 874 millions de dollars de parts dans Wal-Mart. Le géant américain de la grande distribution est le principal importateur de produits chinois aux Etats-Unis, il profite de l'exploitation des ouvrières de Shenzhen et excelle aussi dans la violation des droits syndicaux de ses propres salariés aux Etats-Unis. AXA, de même, a placé 1,1 milliard de dollars dans Total : le pétrolier français est l'une des rares entreprises occidentales à continuer à travailler en Birmanie, et les royalties versées contribuent à assurer la survie politique de l'une des pires dictatures de la planète.

Mais à cette aune, il n'est guère de banque qui résisterait à la critique (et avec elles, leurs clients qui attendent la meilleure rémunération possible de leur épargne). Existe-t-il par exemple un établissement n'ayant aucun actif dans une société présente en Chine ? Il n'est cependant pas inutile de mesurer, comme vient de le faire le WWF Royaume-Uni dans son rapport *Shaping the Future of Sustainable Finance*, toute la distance qui sépare les engagements sociaux et environnementaux annoncés par les grandes banques de la reconnaissance pleine et entière du droit international, entre autres les conventions de l'Organisation internationale du travail ou le protocole de Kyoto sur le changement climatique. Des horizons encore bien loin de l'Equateur. ■

Antoine de Ravignan

(1) Dont BNP Paribas, Calyon, Lazard, Natexis Banques populaires et Société générale.

Le top 10 du financement de projets

Les premières banques commerciales selon le volume de projets financés en 2004, en milliards de dollars

Banque	Siège social	Signataire des Principes d'Equateur	Volume de projets
BNP Paribas	France	Non	5,1
Citigroup	Etats-Unis	Oui	4,8
Barclays	Royaume-Uni	Oui	4,7
Royal Bank of Scotland	Royaume-Uni	Oui	4,1
Crédit suisse	Suisse	Oui	3,6
Société générale	France	Non	3,5
Korea Development Bank	Corée du Sud	Non	3,1
Calyon (Crédit agricole-Crédit lyonnais)	France	Oui	2,9
Sumitomo Mitsui Banking Group	Japon	Non	2,8
ABN Amro	Pays-Bas	Oui	2,6

Source : Dealogic

En tout état de cause, quelle que soit la rigueur dont les banques signataires font preuve, il est très difficile de vérifier sur le terrain le respect de leurs engagements. Contrairement à la SFI, les banques ne divulguent pas les noms de leurs clients, ni la liste des projets financés et le montant de leurs engagements, en vertu du secret commercial et des lois qui le protègent. Du coup, ce sont les ONG locales et internationales qui sont obligées de jouer les chiens de garde avec leurs maigres moyens.

La crédibilité des banques en question

L'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC), qui relie la Caspienne à la Méditerranée et dont le pétrolier BP est maître d'œuvre, a été mis en service en mai 2005. Il représente un investissement de 3,6 milliards de dollars, dont 2,6 milliards d'endettement. La SFI et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd) ont chacune mis 300 millions de dollars sur la table, complétés par 1 066 millions fournis par les agences publiques de crédit à l'exportation et 936 millions d'apport de 15 banques commerciales (1). Les associations ont

à l'étude au moment de la signature des Principes d'Equateur, il n'en va plus de même aujourd'hui. De l'avis de bien des observateurs, c'est sur l'exploitation des importants gisements d'hydrocarbures de l'île de Sakhaline, aux confins orientaux de la Russie, que les banques signataires jouent leur crédibilité. Selon qu'elles décideront ou non de financer ce mégaprojet très contesté (voir encadré page 5), les ONG ne manqueront pas de faire savoir si les Principes d'Equateur sont un timide premier pas dans la bonne direction, en attendant l'élaboration de normes juridiquement contraignantes qu'elles appellent de leurs vœux, ou un habillage cosmétique. « *Green finance or greenwashing ?* », résumant ainsi les Anglo-Saxons. De ce côté-ci de la Manche, le débat n'en est même pas là, puisque les grandes banques, Calyon excepté, n'ont toujours pas souscrit à de tels principes.

Leur pleine application, voire même leur caractère contraignant, ne résoudrait cependant qu'une partie de l'équation : les normes de la SFI concernent les impacts sociaux et environnementaux des grands projets, mais non, par exemple, les relations de tra-

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le rapport de la campagne des Amis de la Terre-France, accessible sur www.amisdelaterre.org
- « *Shaping the Future of Sustainable Finance (WWF-UK et BankTrack)* », accessible sur www.banktrack.org
- « *Where do you Draw the Line ?* », un rapport de l'ONG flamande Netwerk Vlaanderen sur la responsabilité sociale des banques présentes en Belgique. Accessible sur www.mymoneyclearconscience.be
- « *Banking on Responsibility. Freshfields Bruckhaus Deringer Equator Principles Survey 2005 : the Banks* », juillet 2005, accessible sur www.freshfields.com/practice/environment/publications/en.asp
- www.equator-principles.com : le site des Principes d'Equateur.

des normes trop timides

Le WWF Royaume-Uni et le réseau BankTrack ont analysé les engagements sociaux et environnementaux pris par 39 grandes banques privées du monde entier. Bilan : médiocre.

La question n'est plus, désormais, de savoir si les banques doivent se soucier des impacts pour le développement durable des activités qu'elles financent, mais de savoir comment elles prennent ces enjeux en compte. » C'est l'analyse qui structure le rapport que viennent de publier la section britannique du Fond mondial pour la nature (WWF) et BankTrack, intitulé *Shaping the Future of Sustainable Finance* (www.banktrack.org). Ce rapport note tout d'abord, avec une certaine satisfaction, le chemin parcouru par les banques, en particulier depuis le lancement des Principes d'Equateur (voir page 4). Face à une pression grandissante de l'opinion, la réputation du secteur est désormais en jeu. Elles ont dû commencer à prendre des engagements et à se doter d'instruments pour les mettre en œuvre. Reste à savoir ce que valent ces bonnes résolutions et si elles sont réellement appliquées.

Sur ce second point, ce rapport réalisé fin 2005 dresse un constat d'échec : « L'évaluation des pratiques s'est avérée impossible, les banques ne publiant quasiment aucune information à ce sujet. » Et d'avertir qu'un tel manque de transparence ne peut que nourrir une « légitime suspicion de rhétorique » environnementale et sociale. Il analyse les pratiques de 39 grandes banques de toutes les régions du monde, dont les trois principales banques françaises dans le financement de projets internationaux : Crédit agricole-Crédit lyonnais, par le biais de sa filiale Calyon, BNP Paribas et la Société générale.

Le WWF et BankTrack n'ont donc pu réellement traiter que le premier volet de leur enquête. Ils présentent ainsi une étude fouillée des principes affichés par les banques, tels qu'ils apparaissent sur leurs sites Internet et dans leurs rapports d'activité. Et ils les évaluent par rapport à deux types de normes : d'une part, les conventions internationales pertinentes, droits humains, conventions de l'Organisation internationale du travail, convention sur les espèces menacées... (1) ; d'autre part, les « meilleures



Construction du barrage Nam Theun 2, au Laos. Ce projet est mis en cause pour ses conséquences environnementales et humaines.

pratiques » liées à différents secteurs d'activité pour lesquelles existe un consensus international (les recommandations de la Commission mondiale des barrages, le label FSC en matière d'exploitation forestière...).

Pour chacun des treize champs étudiés (voir tableau), le rapport attribue à chaque banque une note, de 0 à 4. 0 si les documents publics de la banque ne mentionnent pas explicitement le sujet, 4 si les principes affichés satisfont aux standards internationaux, avec une notation intermédiaire qui va de la formulation vague d'une politique sectorielle, mais sans engagements déclarés, à une reconnaissance partielle des standards internationaux. Mesurées à cette aune, les déclarations publiques des banques ne vont généralement pas très loin. En

revanche, le fait que certaines fassent bien mieux que d'autres donne une idée des marges de progression possibles. En voici trois illustrations.

Droits de l'homme

Parmi les normes de référence, figurent la déclaration universelle des droits de l'homme (ONU, 1948), la convention internationale sur les droits économiques, sociaux et culturels (ONU, 1966) et les normes sur la responsabilité des entreprises multi- ●●●

(1) WWF et BankTrack n'ont pas retenu comme référence le Pacte mondial (Global Compact). Ce texte onusien, que les entreprises sont invitées à adopter, reprend les conventions des Nations unies et de l'Organisation internationale du travail, mais il est très contesté car il n'implique aucune obligation ni aucun contrôle. Ses signataires s'engagent simplement à « promouvoir des bonnes pratiques fondées sur des principes universels ».

BANQUES ET ENVIRONNEMENT

●●● nationales vis-à-vis des droits de l'homme (ONU, 2003), ce dernier document étant encore à l'état de projet. Les résultats sont sans appel : seules 8 banques sur 39, dont la Société générale en France, affichent une politique explicite en matière de droits de l'homme. Et la Rabobank (Pays-Bas) est la seule à s'être engagée à suivre les normes de l'ONU sur la responsabilité des multinationales, la norme la plus exigeante dans ce domaine.

Pour d'autres, les engagements sont nettement plus timides : ING (Pays-Bas) déclare ainsi « faire tout son possible » pour mettre en œuvre la déclaration de 1948. Cette frilosité générale tient notamment au fait que les conventions onusiennes des droits de l'homme n'entrent pas dans les critères de la Société financière internationale (SFI), dont sont inspirés les Principes d'Equateur.

Travail

Parmi les normes de référence, la conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la liberté d'association et de négociation collective (n° 87 et 98, 1948 et 1949), l'interdiction du travail forcé (n° 105, 1957) et l'âge minimum au travail (n° 138, 1973). Les résultats sont un peu meilleurs : 15 banques sur 39 sont signataires du Global Compact, qui intègre les huit conventions clés de l'OIT. Mais ces normes « s'appliquent

à leurs activités propres et aucune de ces banques n'a développé une politique spécifique concernant leurs opérations de prêt », souligne le rapport du WWF. Et rares sont celles, comme Dexia ou la Société générale, qui exigent de leurs fournisseurs le respect de ces principes.

Au final, Rabobank et Citigroup (non signataires du Global Compact)

Seules 8 banques sur 39 ont une politique explicite en matière de droits de l'homme

sont les mieux notées (« 3 ») : la première a adopté les normes sur la responsabilité des multinationales et la seconde est la seule à exiger explicitement de ses emprunteurs le respect des normes de l'OIT sur le travail des enfants et le travail forcé.

Changement climatique

Parmi les normes de référence : le protocole de Kyoto (1997) et le protocole sur les gaz à effet de serre du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD, 2004). Les entreprises signataires s'engagent aussi à mesurer et à publier le niveau de leurs émissions de dioxyde

de carbone (CO₂). Les résultats : plusieurs banques se sont engagées à mesurer le niveau de leurs émissions de gaz à effet de serre (dues par exemple au chauffage de leurs bâtiments ou à leurs déplacements professionnels), avec des objectifs chiffrés de réduction, comme ABN Amro ou Barclays. HSBC, qui investit dans des opérations de réduction des émissions de CO₂ pour compenser ses propres émissions, a même déclaré avoir atteint un bilan carbone neutre fin 2005.

Mais l'enjeu principal concerne surtout les émissions engendrées par les entreprises et les projets financés, les banques étant par elles-mêmes peu émettrices. Aussi, le WWF accorde-t-il ses meilleures notes à JP Morgan et à la Bank of America (« 3 »). La première travaille avec ses clients gros émetteurs pour développer avec eux des plans de réduction du CO₂ émis. La seconde a, outre des objectifs de réduction internes, fixé un objectif quantitatif d'émissions pour son portefeuille d'investissements dans le secteur énergétique. Côté français, Calyon, la Société générale et BNP Paribas n'ont pas d'objectifs quantifiés d'émissions internes et encore moins externes. Et aucune n'a publié, à ce jour, de bilan carbone complet. BNP Paribas a toutefois décidé de réaliser cette évaluation pour ses opérations internes. ■

A. R.

De piètres résultats

Les huit meilleures notes attribuées par le WWF Royaume-Uni et BankTrack et les scores des trois banques françaises analysés, notation de 0 à 4

Banque	Siège social	Droits de l'homme		Peuples indigènes		Barrages		Forêts		Industries extractives		Agriculture		Outils de gestion environnementale et sociale		Rang (sur 12)
		Travail		Climat et énergie		Biodiversité		Pêche		Produits chimiques		Transparence		Note moyenne sur 4		
ABN Amro	Pays-Bas	3	1	1	1	2	1	3	0	0	2	0	2	1	1,31	1
HSBC	Royaume-Uni	0	1	1	1	4	2	3	0	0	0	2	2	1	1,31	1
JP Morgan Chase	Etats-Unis	0	1	3	3	2	1	2	0	0	1	0	2	1	1,23	2
Rabobank Group	Pays-Bas	4	3	1	0	2	0	2	0	0	0	0	2	1	1,15	3
Citigroup	Etats-Unis	0	3	1	2	2	0	2	0	0	0	0	2	1	1,00	4
Bank of America	Etats-Unis	0	0	1	3	2	0	2	0	0	0	0	2	1	0,85	5
Barclays	Royaume-Uni	1	0	1	1	2	0	1	0	0	1	0	2	1	0,77	6
Westpac	Australie	3	1	1	0	2	0	0	0	0	0	0	2	1	0,77	6
...																
Calyon	France	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	2	1	0,46	9
Société générale	France	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,15	10
BNP Paribas	France	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,08	11

Sources : WWF, BankTrack

En France, presque tout reste à faire

Les Amis de la Terre ont analysé les performances environnementales de huit banques hexagonales. Résultat : carton rouge pour beaucoup.

Quel est le montant de vos investissements dans le secteur énergétique et quelle est la part des énergies renouvelables » dans ces investissements ? Une question parmi les soixante que Les Amis de la Terre ont posées aux huit principales banques de l'Hexagone (1) afin d'évaluer leurs pratiques environnementales. L'organisation non gouvernementale (ONG) s'est, bien entendu, penchée sur les efforts des banquiers pour limiter leurs propres émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et leurs autres activités polluantes. Mais il s'agissait surtout de connaître leurs engagements au niveau des activités qu'ils financent, car c'est par ce biais que l'impact des banques est le plus fort sur la société et sur l'environnement.

A l'exception du Crédit mutuel qui n'a répondu à pratiquement aucune question, exprimant un désintérêt apparemment total pour cette problématique, les banques françaises ont plutôt joué le jeu. Mais du coup, elles ont révélé également à quel point « presque tout reste à faire », comme le rappelle le titre du rapport publié par Les Amis de la Terre (2), dans le cadre de leur campagne de lettres visant à responsabiliser le secteur bancaire.

Aucune cohérence d'ensemble

Certaines banques françaises font des efforts significatifs pour « verdir » leurs activités internes. La Société générale indique ainsi que le quart de l'électricité qu'elle consomme provient de sources renouvelables. Dans son



Construction d'une tour selon la norme HQE à La Défense pour la Société générale. Toutes les banques font quelque chose pour « verdir » leurs activités internes, mais ces initiatives ne sont que parcellaires.

Une épargne écolo ?

● Dans de nombreux pays d'Europe, se développent des produits d'épargne et des prêts à vocation spécifiquement

écologiques. Souvent, il est vrai, parce que les pouvoirs publics soutiennent ces initiatives, comme aux Pays-Bas avec les Groenfonds (www.groenfonds.nl). En France, cette pratique reste exceptionnelle. La Banque populaire d'Alsace

a par exemple lancé en 1990 le livret Codevair, rémunéré à 2,25 %. L'épargne collectée depuis (25 millions d'euros) est investie dans le financement à taux réduit, dans la cadre des prêts « Prévoir » (www.prevoir.net) pour des projets permettant aux PME-PMI et aux particuliers de réaliser des économies d'énergie et limiter les pollutions.

Cette banque travaille en partenariat avec

l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), afin d'étudier les projets des clients : un chauffe-eau solaire chez un particulier, le remplacement du gaz par la biomasse pour les besoins de chauffage industriel d'une entreprise... L'initiative, qui commence à s'étendre dans tout le réseau Banque populaire, reste cependant limitée, en raison de l'étroitesse de la source de financement.

BANQUES ET ENVIRONNEMENT

Huit groupes au banc d'essai

Notation (sur 10) des principaux établissements bancaires en France selon leurs pratiques

Groupe bancaire	Impacts indirects		Système de management		Total
		Impacts directs		Evaluation des politiques	
Dexia	2,3	4,0	5,3	3,1	2,9
HSBC	2,2	4,2	5,7	1,9	2,7
Natexis-					
Banques populaires	2,4	3,5	4,4	1,9	2,7
Société générale	1,3	3,8	4,6	2,5	2,0
BNP Paribas	1,1	3,1	4,0	2,5	1,7
Caisse d'épargne	0,8	2,3	4,1	1,3	1,3
Crédit agricole	1,6	2,5	4,8	1,9	1,3
Crédit mutuel-CIC	0,3	0	0	0	0,9

Lecture : la note globale (sur 10) a été attribuée aux banques hexagonales en fonction de leurs réponses au questionnaire des Amis de la Terre. Elle résulte de la moyenne pondérée de quatre notes. Les impacts indirects sur l'environnement des banques à travers leurs investissements et leurs activités de financement de projets comptent pour 70 % de la note. Les impacts directs (immeubles de bureaux, déplacements professionnels...), le système de management (les dispositifs mis en place pour honorer les engagements) et l'évaluation des politiques environnementales (interne et/ou externe) comptent chacun pour 10 %.

●●● centre informatique, l'entreprise a mis en place depuis 1995 un système de récupération de la chaleur émanant des ordinateurs, qui assure 95 % des besoins de chauffage du site

Le manque de transparence est l'obstacle majeur pour évaluer les pratiques des banques

et permet une économie annuelle de 200 000 euros. Une nouvelle tour, prévue près de La Défense en banlieue parisienne, sera construite selon les normes haute qualité environnementale (HQE).

Dexia, entre autres mesures, prend en charge 50 % des frais de transports pour ses salariés de province qui utilisent les transports en commun. Le britannique HSBC (qui a racheté le réseau du CCF) met la barre plus haut : il est le seul établissement bancaire à s'être donné pour objectif un bilan carbone neutre : il compense en effet ses émissions de CO₂ qui subsistent après ses efforts de réduction internes par des investissements dans les énergies renouvelables ou dans le domaine de l'efficacité énergétique. La banque estime avoir atteint ce but dès octobre 2005.

« Toutes les banques, en définitive, font quelque chose, mais globalement, elles n'ont pris que des initiatives parcelaires, sans véritable cohérence d'ensemble, conclut Sébastien Godinot, coordonnateur de la campagne des Amis de la Terre. Les rares à avoir décidé de réaliser un bilan carbone le font généralement sur des périmètres restreints et variables d'une entreprise à l'autre, ce qui rend les comparaisons impossibles. Le Crédit agricole, par exemple, s'est engagé à publier un bilan carbone en 2006, mais il sera limité à ses bâtiments d'Ile-de-France, soit 31 % de l'ensemble de son parc immobilier. Et quand Dexia annonce une réduction de 15 % de sa consommation énergétique, cela ne s'applique qu'à ses bureaux au Luxembourg. »

Un manque de transparence

Décevantes sur la maîtrise de leurs impacts directs sur l'environnement, les banques françaises le sont bien davantage pour ce qui est des effets indirects de leur activité. Le manque de transparence est un obstacle majeur pour évaluer leurs politiques et leurs investissements. « Seules la Caisse d'épargne, le Crédit agricole et la Société générale ont rendu publics leurs investissements par secteurs, mais ces éléments restent très globaux et impossibles à vérifier », indiquent Les Amis de la Terre. BNP Paribas est la seule à faire mieux : elle fournit une liste de tous les grands projets qu'elle finance (énergie, infrastructure, chimie...), mais sans être très précise sur le montant de ses engagements.

En termes de politique sectorielle, le britannique HSBC fait figure d'exception dans le paysage français : il affiche des politiques volontaristes dans trois domaines que sont l'eau, l'exploitation forestière et l'industrie chimique. Le groupe s'est engagé en particulier à respecter les recommandations de la Commission mondiale des barrages, qui concernent notamment les populations déplacées ou les risques environnementaux. Ce document est reconnu aussi bien par la Banque mondiale que par les ONG. Il interdit de financer des projets portant atteinte à des forêts primaires et va exiger de ses clients engagés dans le secteur du bois qu'ils respectent les normes FSC, les plus exigeantes en la matière. Enfin, HSBC refuse depuis 2005 de financer toute entreprise impliquée dans la fabrication de polluants organiques persistants (POP) et de certains pesticides

dangereux définis par la convention de Rotterdam sur le commerce international des produits chimiques (1998).

En revanche, pour ce qui est du secteur énergétique et de la prévention du changement climatique, les engagements sont, quelles que soient les banques, des plus timides. « La Caisse d'épargne et Dexia ont initié des partenariats avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour mettre en place des bilans carbone adaptés aux collectivités locales, mais ces actions demeurent aujourd'hui très limitées », écrivent Les Amis de la Terre. La plupart des banques octroient certes quelques prêts pour des projets d'énergies renouvelables, mais aux conditions du marché. Excepté les Banques populaires, dont l'expérience est néanmoins restreinte (voir encadré page 9), aucun établissement n'a développé jusqu'à présent de produits spécifiques pour financer de façon privilégiée l'efficacité énergétique ou les énergies renouvelables. Autant de bonnes raisons pour se fendre d'une petite lettre de réclamation à son banquier, comme le suggèrent Les Amis de la Terre. ■ A. R.

(1) BNP Paribas, Caisse d'épargne, Crédit agricole (Calyon), Crédit mutuel-CIC, Dexia, HSBC, Natexis-Banques populaires, Société générale. En France, seuls Calyon, le britannique HSBC et le belge Dexia ont signé les « principes d'Equateur » (voir p. 4).

(2) En ligne sur www.amisdelaterre.org



Ecrivez à votre banquier

● Dans le cadre de la campagne « Banques françaises : épargnez le climat », Les Amis de la Terre ont édité des cartes postales à adresser à trois grandes banques françaises (LCL, BNP Paribas, Société générale).

Trois demandes figurent au dos de cette carte :

- mesurer (de manière indépendante) les émissions internes de CO₂ et les réduire ;
- réduire les émissions indirectes liées au portefeuille d'investissements ;
- créer des produits bancaires spécifiques pour financer les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Pour se procurer cartes postales et documents de campagne :

Les Amis de la Terre, 2 B rue Jules-Ferry, 93100 Montreuil, tél. : 01 48 51 18 92, courriel : finance@amisdelaterre.org, site : www.amisdelaterre.org

Cette campagne est également relayée par : Réseau action climat France, Greenpeace France, Attac, Négawatt, Comité de liaison énergies renouvelables (Cler), Fédération Artisans du monde, SOS Loire Vivante.